

CHANGER NOTRE REGARD SUR LES INCENDIES

12 mars 2019

Carry-le-Rouet



ORDRE DU JOUR

*Coupler gestion des espaces forestiers et prévention des feux
à l'échelle des Parcs naturels régionaux*

- I QU'EST-CE QU'UN PARC
NATUREL RÉGIONAL
- II TRANSVERSALITE
- III MULTIFONCTIONALITE
- IV L'AVENIR

Le Parc naturel régional des Alpilles à la **compétence DFCI**. Il est maître d'ouvrage d'un Plan Intercommunale de débroussaillage et d'aménagement forestier et il coordonne l'action DFCI avec ses partenaires sur son territoire. Dans son mode de gestion, le PNR organise l'action sylvicole ou l'action DFCI dans une **approche multifonctionnelle** afin de prendre en compte l'ensemble des enjeux d'un territoire. Cette approche n'est pas unique, **c'est le fonctionnement même des Parcs naturels régionaux de France,**

Ma présentation va s'orienter en quatre axes :

- Rapide présentation de l'outil Parc naturel régional
- Comment d'une analyse des enjeux et de leur transversalité on détermine des orientations qui vont avoir des implications concrètes sur le territoire et sur la gestion forestière et/ou la DFCI.
- Je parlerais ensuite d'approche multifonctionnelle en citant des exemples de projet de Parc
- Et je terminerais sur une analyse personnelle

I – Qu'est-ce qu'un Parc naturel régional



- territoires habités reconnus au niveau national pour leurs patrimoines
- protéger et de valoriser ces patrimoines
- assurer le développement durable économique et social
- classement validé par un décret du premier ministre
- projet local, de territoire sans pouvoir réglementaire autour de la concertation
- les différentes collectivités sont présentes
- avec des instances de concertation

On compte en France 53 PNR

Ce sont des **territoires habités** reconnus au niveau national pour leurs patrimoines
Leur vocation est de **protéger et de valoriser** ces patrimoines et aussi d'assurer le **développement durable** économique et social,

Leur **classement** est validé par un décret du Premier ministre

Il s'agit d'un **projet local, de territoire** en matière de développement, d'aménagement et de préservation du patrimoine, il n'a pas de pouvoir réglementaire. Travaille dans la **concertation**

Au sein de son Comité syndical les **différentes collectivités sont présentes** et s'engage dans la stratégie politique du Parc.

Cette stratégie est élaborée et suivie avec des **instances de concertation** (commissions, CST, conseil de développement...) et avec le territoire au travers de leurs représentants tels que les associations locales,



8 parcs naturels régionaux : Alpilles, Baronnies provençales, Camargue, Luberon, Préalpes, d'Azur, Queyras, Verdon, Sainte-Baume
1 projets de parcs : Mont-Ventoux,

Le contexte dans lequel interviennent les PNR évolue.

- **La loi NOTRe** renforce la taille et les compétences des intercommunalités et les PNR ne sont pas éligibles à certaines politiques de développement local,
- **la loi pour la reconquête de la biodiversité** confie aux PNR un rôle de mise en cohérence des politiques publiques sur leur territoire en application de leur charte.

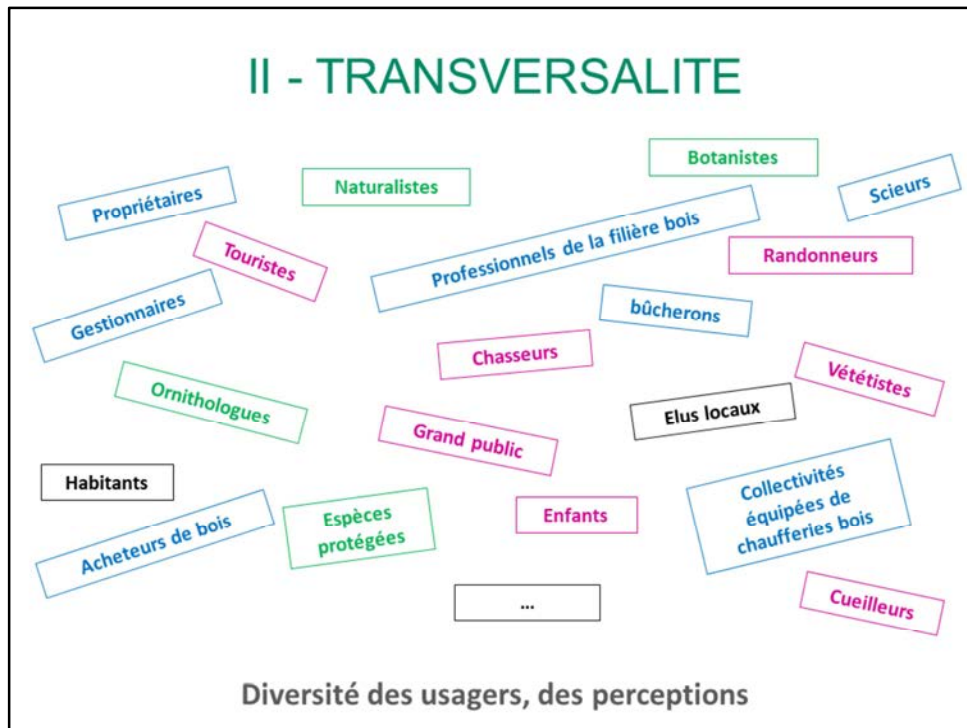
- On le voit notamment au travers de la déclinaison des ambitions du SRADDET qui est un schéma intégrateur → Charte dont ses orientations doivent aussi être prise en compte → SCOT / PLU

- La force des Parcs c'est aussi rassemblé dans une même structure une **ingénierie collective** on l'on retrouve les grandes thématiques du territoire (Agriculture, Biodiversité, Economie, forêt...)

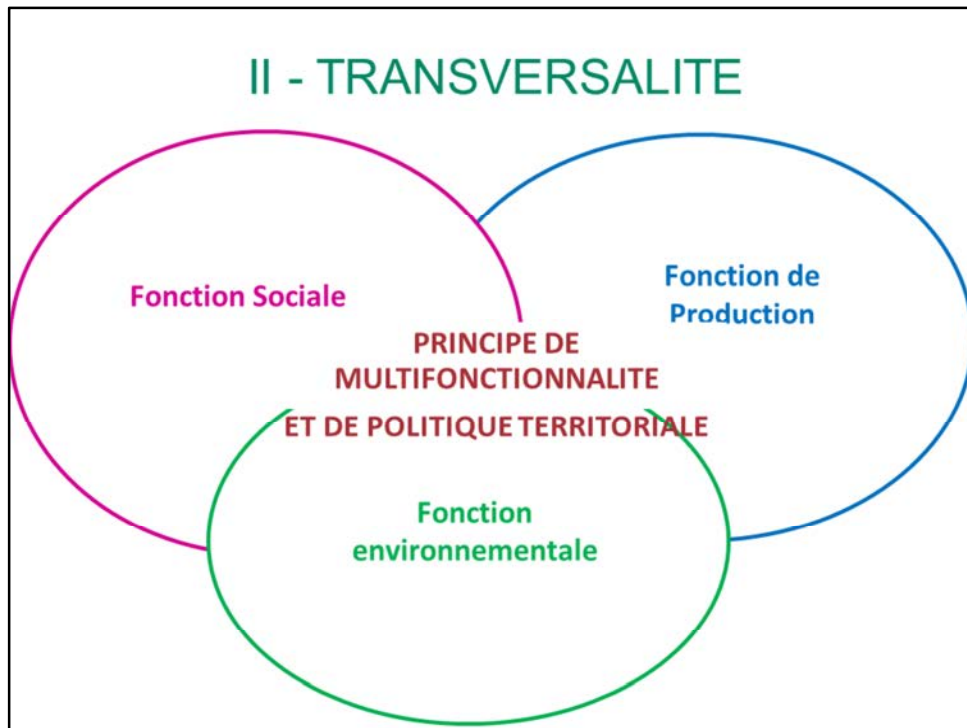
- Chaque thématique **travaille en transversalité** avec les autres. Une transversalité dans les enjeux, missions, actions ...

- C'est aussi une structure qui rassemble en son sein acteurs, partenaires et élu, ou chaque sujet entraîne une **réflexion transversale**

II - TRANSVERSALITE



Quelle que soit la thématique développée, par exemple la forêt ou la DFCI, il existe une multitude d'acteurs et d'utilisateur qui vivent la forêt : propriétaires, naturalistes, chasseurs, acheteurs de bois... **Chaque usager a une perception de la forêt qui lui est propre** au regard de son histoire et de son utilisation. Il faut **comprendre et entendre ces divers acteurs** pour avoir une idée plus précise de l'utilisation forestière de notre territoire.



Lorsque l'on analyse la multiplicité de ses acteurs on peut les **regrouper autour de trois fonctions** (trois fonctions de la forêt ou les trois piliers du développement durable...), C'est un **regard sur la politique territoriale**.

Quel que soit le thème de discussion (voirie, urbanisme, développement économique, ...) les trois piliers doivent être pris en compte afin de mieux entrevoir les enjeux et objectifs territoriaux.

On parle de politique territoriale, c-a-d **faire un choix**, donner une priorité dans l'une ou l'autre des fonctions selon l'analyse et les enjeux du territoire. Mais quelque soit la volonté politique, restera toujours une utilisation multiple de notre territoire et de notre forêt. Notion de **Multifonctionnalité**

III – LA MULTIFONCTIONNALITE

- Milieu unique, anthropisé depuis des siècles → Histoire / Patrimoine / Culture
- Enjeux économiques, environnementaux et sociaux
- Réservoir de biodiversité
- Effet protecteur sur les sols, l'eau, l'air, et peut avoir un effet préventif en matière d'érosion, d'avalanches et d'inondations.

Organisée par différents documents :

- le Programme national de la forêt et du bois,
- le Programme régional de la forêt et du bois,
- les Orientations régionales forestières,
- le Schéma régional de gestion sylvicole,
- la Directive régionale d'aménagement ;
- SRADDET, CHARTE, SCOT
- ...

Organisée par des outils de politique forestière territoriale :

- les Chartes forestière de territoire,
- les Plans d'approvisionnement territorial,
- les Plans départementaux de protection des forêts contre l'incendie (PDPFCI),
- les Plans intercommunaux de débroussaillage et d'aménagement forestier (PIDAF ou PDM),
- les Schémas de dessertes forestières,
- le Code de bonnes pratiques sylvicoles.
- ...

La forêt méditerranéenne est l'exemple même de la multifonctionnalité un milieu unique, anthropisé depuis des siècles, qui juxtapose des enjeux économiques, environnementaux et sociaux.

Réservoir de biodiversité, elle tempère le climat, a un effet protecteur sur les sols, l'eau, l'air, et peut avoir un effet préventif en matière d'érosion, d'avalanches et d'inondations.

Et de tout temps cette gestion c'est organiser, à une échelle plus local, puis communale, parfois intercommunale, mais maintenant elle demande d'être plus vaste, plus global.

Et pour accompagner les territoires :

- **Cette gestion c'est organisée autour de différents documents**
- Cette gestion à aussi créer **des outils de politique forestière territoriale**

III – LA MULTIFONCTIONNALITE

- Milieu unique, anthropisé depuis des siècles → Histoire / Patrimoine / Culture
- Enjeux économiques, environnementaux et sociaux
- Réservoir de biodiversité
- Effet protecteur sur les sols, l'eau, l'air, et peut avoir un effet préventif en matière d'érosion, d'avalanches et d'inondations.

Organisée par d'autres enjeux :

- le • Directive paysagère
- le • Schémas territoriale de la fréquentation
- le • Objectifs des DOCOB Natura 2000
- le • Projets d'urbanismes communaux
- la • Mise en place des cheminements doux
- SR • Projets Énergie renouvelable
- ... • ...

Organisée par des outils de politique forestière

Imposés par d'autres politiques publiques :

- loi biodiversité,
- loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt,
- loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte
- Loi NOTRE (mutations territoriales)
 - le Code de bon...
 - ...

Et s'ajoute (...)

- Elle doit aussi prendre en **compte d'autre thématique**
- Et elle est aussi encadrer par **des lois qui évoluent**

III – LA MULTIFONCTIONNALITE

- Milieu unique, anthropisé depuis des siècles → Histoire / Patrimoine / Culture
- Enjeux économiques, environnementaux et sociaux
- Réservoir de biodiversité
- Effet protecteur sur les sols, l'eau, l'air, et peut avoir un effet préventif en matière d'érosion, d'avalanches et d'inondations.

Parlez-moi de défense des forêts contre les incendies, je vous parlerais de paysage, de circulation motorisée, de biodiversité, de pastoralisme, de sylviculture, de ...

Parlez-moi de sylviculture, je vous parlerais d'économie local, de paysage, de biodiversité forestière, de DFCI, de...



Lecture difficile des enjeux et la réponses que l'on en attend

Et finalement (...)

Parlez-moi de DFCI, je vous parlerais de paysage, de circulation motorisée, de biodiversité, de pastoralisme, de sylviculture

Parlez-moi de sylviculture, je vous parlerais d'économie local, de paysage, de biodiversité, de de DFCI

Tous cela rend difficile la **lecture des enjeux et la réponses que l'on en attend**

III – LA MULTIFONCTIONNALITE

Défi principal de la gestion forestière (approche DFCI ou/et sylvicole)
d'aujourd'hui et de demain

La cohabitation des enjeux de cette multifonctionnalité



COHERENCE DES POLIQUES PUBLIQUES
COHERENCE DES POLITIQUES TERRITORIALES



ORGANISATION - COORDINATION - ANIMATION
A DIFFERENTE ECHELLE

Connaissances techniques

Connaissances du terrain

Connaissances des points de blocage

Connaissances des acteurs

**FAIRE ENSEMBLE
FEDERER, IMPULSER, REALISER**

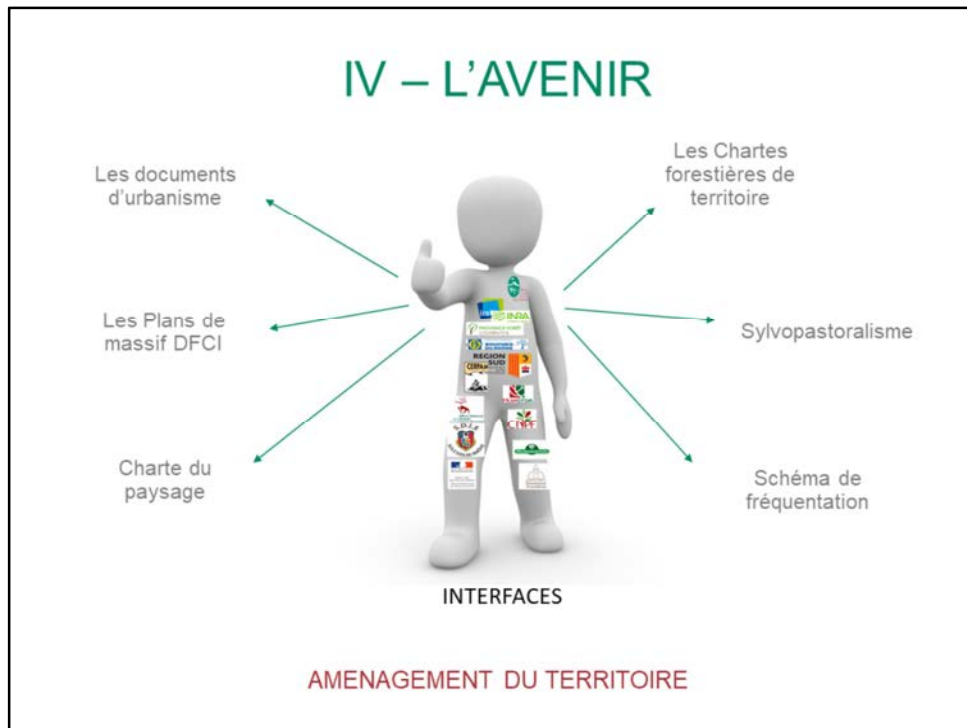
LE DEFI c'est...

A **différentes échelle** REGIONAL – DEPARTEMENTAL – EPCI à fiscalité propre – Massif

L'objectif est de **faire ensemble** et pour cela il faut à différentes échelle fédérer, impulser et réaliser. Avoir un cadre, un référent et avancer

Car tous le monde travaille déjà dans cette transversalité et nous avons déjà **les connaissances (...)**

Je crois **que nous savons faire**. On sait comment mobiliser plus et mieux de bois dans une vision durable et paysagère de nos forêts, coupler des actions sylvicole avec des actions DFCI en intégrant un volet pastoralisme et réalisant les travaux à des périodes à moindre enjeu avifaunistique et de manière paysagère...



Mais avoir une réflexion plus globale pour faire ensemble c'est parfois déjà plus difficile
Par exemple au travers des **INTERFACES** on parle de :

- **PLU** (habitations isolés, type de construction, OLD, chemin d'accès, favoriser dans le règlement l'installation de berger,...),
- **Exploitation forestière** (sortie du bois, point noir, petit propriétaire, regroupement foncier ...)
- **Risque incendie** (coupure de combustible, d'accès au pistes DFCI, de circulation motorisé...),
- **Sylvopastoralisme** (convention pâturage, économie locale, lieu de transformation,,,...),
- **etc...**

Peut-être que **le défi c'est de regrouper** l'ensemble des **documents déjà existant** PLU, CFT, PAT, PDM, PSG, PA,... afin de fabriquer une trame de gestion globale. **Analyser secteurs par secteurs avec les partenaires** afin de proposer des plans d'action pour au final au travers d'une thématique tels que les interface, **parler d'aménagement du territoire.**



VIR

LA DFCI UN ROLE MAJEUR DU PARC NATUREL REGIONAL DES ALPILLES

Agir à tous les niveaux de cet enjeu (sensibilisation, information, accompagnement et conseil) mais également en programmant et en coordonnant l'ensemble des travaux nécessaires à la prévention et à la lutte. Animation pluridisciplinaire intégrant tous les enjeux du territoire (fréquentation, paysage, biodiversité, sylviculture, économique, etc)



UN MANUEL PAYSAGER ET ENVIRONNEMENTAL POUR LA GESTION FORESTIERE

Le parc naturel régional de la Saint Baume souhaite généraliser la conduite d'opération sylvicoles respectueuses des paysages et réengager une sylviculture dans les peuplements forestier, mieux mobiliser et mieux valoriser



LES FORÊTS ANCIENNES DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU LUBERON

Le parc naturel régional du Luberon souhaite mieux connaître et préserver la biodiversité spécifique des milieux forestiers. Les forêts les plus remarquables d'un point de vue écologique, véritables « réservoirs de biodiversité ». Ce programme, soutenu par l'Etat et la région PACA, se fait en partenariat avec l'ONF et le CRPF.

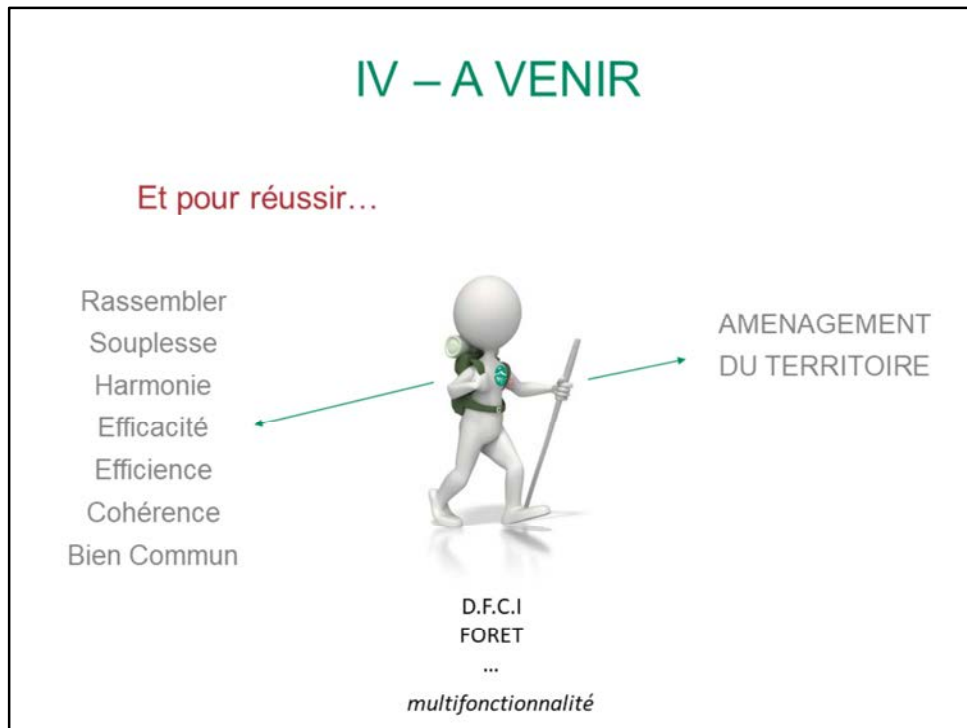
C'est un peu l'ambition des PNR au travers de leurs Charte c-a-d de construire **un projet politique** à l'échelle d'un territoire et de travailler plus spécifiquement projet par projet,

C'est le choix qu'a fait le territoire des Alpilles en déléguant la compétences DFCI au Parc afin de prendre en compte l'ensemble des enjeux et des orientation politique au travers de l'approche risque incendie

C'est aussi la volonté des communes de la St Baume qui veulent généraliser la conduite d'opération sylvicoles respectueuses des paysages et réengager une sylviculture dans les peuplements forestier, mieux mobiliser et mieux valoriser dans le respect du paysage au travers d'un manuel paysager

C'est aussi d'autres objectif territoriale des communes membres du PNR du Luberon travaillant sur la préservation de la biodiversité spécifique des milieux forestiers. Mêlant une réflexion sur l'exploitation, les corridor écologique et les réservoirs de biodiversité,

Finalement la multifonctionnalité, c'est un peu la marque de fabrique des PNR c-a-d construire un projet politique à l'échelle d'un territoire puis travailler plus spécifiquement projet par projet,



Cependant **on ne peut rien faire tout seul,**

On doit **rassembler** acteurs, partenaires, élus, citoyens d'un territoire

Introduire un peu de **souplesse** dans les missions portées par les acteurs ou les institutions

Travailler en **harmonie** c-a-d être déjà d'accord sur nos désaccords pour trouver des pistes de réflexions nouvelles

Efficacité pour que ça fonctionne dans le temps et que ça devienne reproductible

Efficience dans toutes les actions c-a-d faire mieux faire avec peu (mutualiser aussi les financements dans des volets de subvention divers pour une action plus vaste et non thématique)

Cohérence dans politique publique et territoriale éviter que l'un empêche l'autre d'avancer (ça va avec un peu de souplesse aussi entre acteurs et partenaires)

Surtout se dire que l'on travaille pour le **bien commun** indépendamment des limites foncières ou administratives c'est le fondement même du service public

L'objet d'un parc c'est de travailler ensemble afin de concevoir un aménagement du **territoire ecoresponsable ou multifonctionnel**



Jonathan Baudel

Chargé de mission défense de la forêt contre les incendies & gestion durable de la forêt

UN BOUT DE TERRE EN ALPES Tél. : 04 90 90 44 07 - 06 08 63 48 94

Maison du Parc naturel régional des Alpes - 2 boulevard Marceau - 1320 Saint-Rémy-de-Provence

T 04 90 90 44 00 | F 04 90 90 03 76 | contact@parc-alpilles.fr

facebook.com/jnralpilles

www.parc-alpilles.fr



MERCI DE VOTRE ATTENTION

